

RéPPOP

Comment adhérer à la CN RéPPOP ?

Tout RéPPOP ou toutes autres structures morales, associations en lien avec la prévention et la prise en charge de l'obésité de l'enfant peut faire acte de candidature à la CN RéPPOP.

Le montant de la cotisation d'adhésion à la CN RéPPOP est de **2000 € par an**.

Pour demander l'adhésion à la CN RéPPOP, il suffit :

- 1) d'envoyer par courrier à la présidente de la CN RéPPOP :
 - un courrier de demande officielle d'adhésion à la CN RéPPOP
 - la charte de la CN RéPPOP signée en 2 exemplaires

Pr Maïthé Tauber – RéPPOP Toulouse Midi-Pyrénées - Hôpital des enfants - 330 avenue de Grande Bretagne, TSA 70034 31059 Toulouse Cedex

- 2) d'envoyer par courrier électronique le dossier promoteur du réseau (dossier de demande de financement) au Dr Véronique Nègre, trésorière de la CN RéPPOP : repop-fc@chu-besancon.fr

Les demandes d'adhésion sont discutées et validées en Conseil d'administration et le réseau candidat reçoit une notification de la décision par mail.